



## INFORMATION AUX FAMILLES

### RÈGLEMENT

- 1) **La fiche de réservation aux activités des accueils de loisirs est obligatoire.** Sans cette réservation les enfants ne pourront pas être accueillis en accueil de loisirs. Cette fiche est obligatoire pour toute fréquentation de l'accueil de loisirs. Il est à remettre au directeur de l'accueil de loisirs fréquenté par votre enfant par mail : **enfance@ville-bagnolet.fr** au plus tard **le lundi 29 Juin 2020** pour l'ensemble de la période des vacances d'été.
- 2) **L'inscription administrative, à effectuer par les représentants légaux, est obligatoire auprès du service des Prestations Municipales.** L'inscription administrative est valable **du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 31 août 2020**. Elle est donc à renouveler chaque année.
- 3) Les familles ont le choix d'inscrire leur enfant pour des journées ou des demi-journées (avec ou sans la prise de repas).
- 4) Le respect de la date limite de réservation est impératif.
- 5) Au regard de la conjoncture particulière actuelle liée à la crise sanitaire, les annulations et modifications ne pourront être possible après la date du 29 juin 2020.
- 6) **Toute journée réservée, consommée ou non, sera facturée.**

Compte tenu du protocole sanitaire mis en place pour les accueils collectifs de mineurs, dont les Centres de Loisirs Sans Hébergement (CLSH), les capacités d'accueil des Centres de Loisirs de la Ville ont dû être réévaluées dans le strict respect des mesures sanitaires en vigueur et de la configuration des locaux. Cette exigence sanitaire limite, de fait, le nombre d'enfants qui pourront être accueillis par rapport aux années précédentes.

Aussi, l'accueil des enfants a été priorisé en fonction des critères prédéfinis liés à leurs situations respectives. Si toutefois des places demeuraient disponibles à l'issue des inscriptions, elles seront attribuées aux enfants ne relevant pas de ces critères prioritaires.

Pour rappel, ci-après les critères prédéfinis pour les enfants prioritaires sont les suivants :

- 1 - Enfants des personnels soignants et des personnels de gestion de la crise sanitaire
- 2 - Enfants décrocheurs identifiés par l'Éducation nationale
- 3 - Enfants des enseignants engagés dans les dispositifs de renforcement scolaire prévus cet été, des salariés des commerces alimentaires et des services de transport
- 4 - Enfants vivants dans des conditions d'habitation précaires
- 5 - Enfants dont les parents ont repris une activité professionnelle en présentiel

Compte tenu des modalités d'organisation liées au protocole sanitaire en vigueur, l'inscription au Centre de Loisirs devra impliquer le respect impératif des horaires suivants par les familles (les arrivées en milieu de matinée ne seront plus acceptées) :

- Arrivée des enfants le matin : entre 8h45 et 9h15
- Départ des enfants qui rentrent déjeuner à la maison : entre 11h45 et 12h
- Arrivée des enfants après le déjeuner : entre 13h15 et 13h30
- Départ des enfants en fin de journée : à partir de 17h
- Fermeture du Centre de Loisirs : 18h en élémentaire et 18h30 en maternelle

À noter : Les Centre de Loisirs accueillent toujours les enfants en journée ou demi-journée, avec ou sans repas réservés.

### Contacts :

**Direction de l'Enfance  
Bureau des accueils de loisirs**  
Hôtel de Ville  
Place Salvador Allende  
93170 BAGNOLET  
Tél : 01 49 93 66 64

**Service des prestations  
Municipales**  
Hôtel de Ville  
Place Salvador Allende  
93170 BAGNOLET  
Tél : 01 49 93 60 80

# FICHE DE RÉSERVATION

## AOÛT 2020

*Du lundi 3 août au vendredi 28 août inclus*

La qualité de l'accueil de vos enfants dépend de chacun d'entre nous. Vous y contribuez grâce à cette fiche de réservation qui nous permet d'organiser les activités à destination de vos enfants et de prévoir au mieux le nombre de repas à préparer ainsi que l'encadrement nécessaire.

### À RETENIR

Ce formulaire est obligatoire pour toute fréquentation des accueils de loisirs. Il est à remettre au directeur de l'accueil de loisirs fréquenté par votre enfant ou par mail : **enfance@ville-bagnolet.fr** au plus tard **le lundi 29 juin 2020** pour l'ensemble de la période des vacances d'été.

### RÉSERVATION

Je soussigné(e) M. ou Mme .....

Responsable légal de l'enfant .....

certifie avoir pris connaissance du règlement et m'engage à signaler tout changement dans les délais impartis.

Adresse : .....

.....

Tél. fixe : .....

Tél. port. : .....

Date : .....

Signature du responsable légal :

--

Nom de l'enfant : ..... Né(e) le : .....

Prénom : .....

Accueil de loisirs fréquenté à l'année : .....

Maternel  Primaire

Lundi 03 août	Mardi 04 août	Merc 05 août	Jeudi 06 août	Vendredi 07 août
<input type="checkbox"/> journée	<input type="checkbox"/> journée	<input type="checkbox"/> journée	<input type="checkbox"/> journée	<input type="checkbox"/> journée
<input type="checkbox"/> matin	<input type="checkbox"/> matin	<input type="checkbox"/> matin	<input type="checkbox"/> matin	<input type="checkbox"/> matin
<input type="checkbox"/> après-midi	<input type="checkbox"/> après-midi	<input type="checkbox"/> après-midi	<input type="checkbox"/> après-midi	<input type="checkbox"/> après-midi
<input type="checkbox"/> repas	<input type="checkbox"/> repas	<input type="checkbox"/> repas	<input type="checkbox"/> repas	<input type="checkbox"/> repas

Lundi 10 août	Mardi 11 août	Merc 12 août	Jeudi 13 août	Vendredi 14 août
<input type="checkbox"/> journée	<input type="checkbox"/> journée	<input type="checkbox"/> journée	<input type="checkbox"/> journée	<input type="checkbox"/> journée
<input type="checkbox"/> matin	<input type="checkbox"/> matin	<input type="checkbox"/> matin	<input type="checkbox"/> matin	<input type="checkbox"/> matin
<input type="checkbox"/> après-midi	<input type="checkbox"/> après-midi	<input type="checkbox"/> après-midi	<input type="checkbox"/> après-midi	<input type="checkbox"/> après-midi
<input type="checkbox"/> repas	<input type="checkbox"/> repas	<input type="checkbox"/> repas	<input type="checkbox"/> repas	<input type="checkbox"/> repas

Lundi 17 août	Mardi 18 août	Merc 19 août	Jeudi 20 août	Vendredi 21 août
<input type="checkbox"/> journée	<input type="checkbox"/> journée	<input type="checkbox"/> journée	<input type="checkbox"/> journée	<input type="checkbox"/> journée
<input type="checkbox"/> matin	<input type="checkbox"/> matin	<input type="checkbox"/> matin	<input type="checkbox"/> matin	<input type="checkbox"/> matin
<input type="checkbox"/> après-midi	<input type="checkbox"/> après-midi	<input type="checkbox"/> après-midi	<input type="checkbox"/> après-midi	<input type="checkbox"/> après-midi
<input type="checkbox"/> repas	<input type="checkbox"/> repas	<input type="checkbox"/> repas	<input type="checkbox"/> repas	<input type="checkbox"/> repas

Lundi 24 août	Mardi 25 août	Merc 26 août	Jeudi 27 août	Vendredi 28 août
<input type="checkbox"/> journée	<input type="checkbox"/> journée	<input type="checkbox"/> journée	<input type="checkbox"/> journée	<input type="checkbox"/> journée
<input type="checkbox"/> matin	<input type="checkbox"/> matin	<input type="checkbox"/> matin	<input type="checkbox"/> matin	<input type="checkbox"/> matin
<input type="checkbox"/> après-midi	<input type="checkbox"/> après-midi	<input type="checkbox"/> après-midi	<input type="checkbox"/> après-midi	<input type="checkbox"/> après-midi
<input type="checkbox"/> repas	<input type="checkbox"/> repas	<input type="checkbox"/> repas	<input type="checkbox"/> repas	<input type="checkbox"/> repas